

Pour diffusion immédiate

777 526 \$ POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE TROIS RUES DU QUARTIER CHARNY

Lévis, le 14 octobre 2003.- Le maire de Lévis, M. Jean Garon, a procédé aujourd'hui à l'annonce d'importants travaux de réfection des infrastructures et de la chaussée de trois rues du quartier Charny. M. Garon était accompagné pour la circonstance des représentants du secteur de Charny au conseil municipal, MM. Jocelyn Olivier et Alain Lemaire.

Ces travaux seront réalisés au coût de 777 526 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-municipalités qui prévoit une contribution du gouvernement du Québec de 50 %. Ils seront entrepris au cours des prochains jours et se dérouleront en deux phases, cet automne et le printemps prochain. Inscrits au Plan triennal d'immobilisations, ces travaux sont financés par l'ensemble des citoyens de la nouvelle ville.

La première phase de ces travaux débute maintenant sur la rue Louise-Létoirneau. La seconde phase qui sera entreprise au printemps 2004, concernera l'avenue du Viaduc et l'avenue des Églises. Soulignons que dans le cas de la rue Louise-Létoirneau et de l'avenue des Églises, il s'agit de travaux majeurs de réfection de l'aqueduc, des égouts et de la voirie. Sur l'avenue du Viaduc, les travaux consisteront en la réfection de la voirie incluant les trottoirs et le pavage.

Ces travaux exécutés en plein cœur du Vieux-Charny contribueront à rehausser le caractère historique et institutionnel des lieux tout en améliorant les conditions de circulation. Ils s'ajoutent à d'autres investissements qui seront réalisés dans le secteur dont notamment la construction de la bibliothèque à laquelle se rattacheront des locaux communautaires.

« Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, nous avons convenu de mettre la priorité sur les projets pouvant faire l'objet de subventions, afin d'obtenir le plus d'effets possible de chaque dollar de revenu de taxe investi dans les travaux d'infrastructures », a déclaré M. Garon. « C'est exactement ce que nous faisons et l'annonce d'aujourd'hui est la deuxième d'une série qui se poursuivra tout l'automne, au fur et à mesure que nous recevrons les autorisations gouvernementales requises », a poursuivi le maire.

M. Garon a rappelé qu'en plus des réfections majeures et des projets de renouveau urbain qui s'amorceront sur le territoire de Lévis cet automne et le printemps prochain, la Ville aura réalisé en 2003 pour plus de 2 millions \$ de travaux d'amélioration des voies publiques et des trottoirs, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2002.

- 30 -

Source : André Roy
 Direction des communications
 Tél. : 834-6607